

## INSTITUT FRANÇAIS DE GUINEE

RESSOURCES EDUCATIVES GUINEE – COMPOSANTE « LIRE POUR APPRENDRE »

### TERMES DE REFERENCES

#### APPEL À PROJETS

#### Lire pour apprendre - Guinée

L'appel à projets « Lire pour apprendre – Guinée » a pour objectif d'accompagner et de financer des projets de promotion du livre jeunesse et de la lecture auprès du plus grand nombre d'enfants en Guinée.

Cet appel à projet est proposé dans le cadre du projet Ressources éducatives Guinée, initié et financé par l'Agence française de développement (AFD), porté par l'Institut français de Paris (IF) et mis en œuvre par l'Institut français de Guinée.

Ce dispositif d'aide a pour but de :

- Soutenir des initiatives en faveur de l'animation et la médiation autour du livre jeunesse ;
- Apporter un appui aux manifestations littéraires et événements du livre jeunesse ;
- Promouvoir la littérature jeunesse dans les médias.

Les projets doivent se dérouler en 2023 et se terminer au plus tard le 20 novembre 2023.

Tous les porteurs de projet sélectionnés bénéficieront d'un programme de renforcement des compétences composé d'une formation à la gestion de projet ainsi que d'un appui-conseil individuel. Au regard de l'enveloppe allouée au fonds, entre 6 et 10 structures seront sélectionnées, financées et accompagnées.

## I. LES ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROJETS

### a) Les axes d'intervention

Le présent appel à projets permettra de sélectionner des projets sur l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Soutenir des initiatives en faveur de l'animation et de la médiation autour du livre jeunesse. A titre indicatif et non exhaustif :
  - Lectures et animations communautaires (lectures à voix haute suivies de jeux ou d'activités autour du livre au plus proche des lieux de vie et de scolarisation des enfants) ;

- Activités éducatives et ludiques autour du livre jeunesse (jeux, activités créatives, ... ) ;
  - Activités culturelles autour du livre jeunesse (conte, théâtre, musique...)
  - Activités multimédias autour du livre jeunesse (courts-métrages, ...)
  - Caravanes du livre, tournées en zones populaires, péri-urbaines et rurales.
- Apporter un appui aux manifestations littéraires et évènements du livre jeunesse. A titre indicatif et non exhaustif :
- Défis lecture et écriture en faveur des enfants et jeunes ;
  - Concours de lecture et d'écriture pour les enfants et jeunes ;
  - Prix littéraire ;
  - Festival et Salon autour du livre jeunesse et de la lecture ;
  - Journée ou semaine thématique autour du livre jeunesse et de la lecture.
- Promouvoir la littérature jeunesse dans les médias. A titre indicatif et non exhaustif :
- Emission radio à destination des enfants et jeunes (lecture de conte en langue puis en français, jeux et devinettes, échanges avec les jeunes auditeurs...)
  - Emission de télévision autour de la littérature de jeunesse à destination des enfants et jeunes ;
  - Presse écrite et/ou numérique à destination des enfants et jeunes.

NB : Quel que soit le (ou les) axe(s) d'intervention choisi(s), les projets mis en œuvre devront avoir un impact direct auprès d'enfants et jeunes guinéens.

### **b) Les zones d'intervention**

Les projets portés par les OSC devront se dérouler en République de Guinée. Les actions se déroulant sur le territoire guinéen, quel que soit les zones choisies, sont éligibles. Les projets impliquant des enfants et jeunes vivant en milieu rural ou dans des quartiers populaires et périphériques seront étudiés avec une grande attention.

### **c) Durée des projets**

Il n'y a pas de durée minimum ou maximum de projet. Les projets doivent se dérouler entre le mois de mai 2023 et le 20 novembre 2023.

### **d) Montant des subventions accordées**

Les soutiens apportés peuvent aller de 10 000 000 GNF à 40 000 000 GNF.

Le soutien alloué par l'Institut français de Guinée ne peut pas dépasser 90 % du budget global du projet. Les projets éligibles devront donc être cofinancés à hauteur de 10% minimum, en numéraire ou en valorisation (valorisation du bénévolat, mise à disposition des locaux, etc.).

## **II. SÉLECTION DES STRUCTURES ET PROJETS**

### **a) Les structures porteuses de projet**

Cet appel à projets s'adresse en priorité aux organisations de la société civile guinéennes telles que les associations et les ONG.

Peuvent également candidater d'autres types de porteurs de projets : les acteurs privés / publics de l'animation culturelle et de la médiation, les bibliothèques communautaires / publiques / scolaires, les organisateurs de manifestations autour de la littérature de jeunesse, les acteurs professionnels de la chaîne du livre.

Les structures doivent être légalement enregistrées en Guinée (agrément, RCCM et/ou statut légal à jour) et devront posséder un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de la structure.

Les projets peuvent être co-portés par plusieurs structures. La structure porteuse du projet devra être guinéenne.

#### **b) Critères de sélection**

Le comité de sélection apportera une attention particulière aux éléments suivants :

- Le nombre d'enfants impliqués et touchés directement par les activités du projet ;
- Le déploiement d'activités en milieu rural ou dans des quartiers populaires et périphériques.

Les autres critères étudiés avec attention seront :

- La cohérence et pertinence de la proposition ;
- L'expérience de la structure et sa connaissance de la zone d'intervention ;
- L'équilibre budgétaire du projet ;
- Les propositions d'activités innovantes ;
- Les projets menés en lien avec une bibliothèque publique ou scolaire de la zone d'intervention.

#### **c) Dispositif d'accompagnement**

- *En amont du dépôt du dossier de candidature*

Les structures qui le souhaitent pourront contacter l'IFG pour des informations complémentaires aux termes de références à l'adresse suivante : [ressourceseducatives@institutfrancais-guinee.fr](mailto:ressourceseducatives@institutfrancais-guinee.fr)

Une compilation des réponses apportées aux questions posées par e-mail sera partagée sur la page Facebook « Ressources éducatives Guinée » et sur le profil Facebook « RessourcesEducatives Guinée » chaque jeudi jusqu'à la clôture de l'appel à candidature.

- *Une fois les projets sélectionnés*

Les porteurs de projet sélectionnés seront conviés à une session de formation sur la gestion de projet.

- *Tout au long de la mise en œuvre des projets*

Tout au long de la durée de leurs projets, les structures bénéficieront d'un appui-conseil individuel de la part de l'IFG afin de faire le point régulièrement sur la mise en œuvre de leurs projets.

### **III. MODALITÉS DE CANDIDATURE**

#### **a) Composition du dossier de candidature**

La procédure de candidature à l'appel à projets se fait à travers la soumission d'une proposition de projet, d'un budget et de documents administratifs de la structure porteuse du projet.

- La proposition de projet doit être élaborée selon le canevas fourni. Un document de présentation complémentaire de la structure et du projet peut être joint au dossier ;

- Le budget du projet doit être élaboré selon le canevas fourni.

Les frais de coordination et de gestion de projet (dont la communication) ne peuvent dépasser 20% du budget total.

Pour rappel, les soutiens apportés peuvent aller de 10 000 000 GNF à 40 000 000 GNF. Le soutien alloué par l'Institut français de Guinée ne peut pas dépasser 90 % du budget global du projet. Les projets éligibles devront donc être cofinancés à hauteur de 10% minimum, en numéraire ou en valorisation (valorisation du bénévolat, mis à disposition des locaux, etc.).

- Les documents administratifs qui doivent être joints au dossier de candidature sont :
  - Un agrément ou RCCM à jour ;
  - Un relevé d'identité bancaire au nom de la structure.

Chaque structure ne peut soumettre qu'un seul projet.

## **b) Modalités d'envoi du dossier de candidature**

Les candidatures devront être envoyées à l'Institut français de Guinée par voie électronique au plus tard le vendredi 31 mars 2023 à 23h : [ressourceseducatives@institutfrancais-guinee.fr](mailto:ressourceseducatives@institutfrancais-guinee.fr)

Passé ce délai, toute demande ne sera pas étudiée. Toute demande qui ne s'appuierait pas sur les deux canevas fournis par l'Institut français de Guinée sera considérée comme irrecevable.

L'objet du mail devra être « Proposition de projet + [Nom de votre structure] ». Un accusé de réception sera envoyé au demandeur.

## **IV. CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'APPEL À PROJETS**

*(Sous réserve d'octroi du financement par notre partenaire technique et financier)*

Ouverture de l'appel à projets : mercredi 01 mars 2023

Clôture de l'appel à projet : vendredi 31 mars 2023

Résultats de la commission : vendredi 14 avril 2023

Formation des porteurs de projets : semaine du 01 mai 2023

Signature des conventions et lancement des projets : début mai 2023

# RESSOURCES éducatives



---

Le projet Ressources éducatives, initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français, vise à renforcer l'accès des élèves du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne francophone à un ensemble de ressources éducatives de qualité.

Le projet est organisé en trois grandes composantes, les deux premières portées par l'UNESCO et la troisième par l'Institut français :

**AGIR POUR L'AVENIR** en renforçant les politiques et stratégies nationales de développement et diversification des ressources éducatives ;

**PRODUIRE POUR APPRENDRE** en améliorant l'environnement de conception, de production et de diffusion des ressources éducatives ;

**LIRE POUR APPRENDRE** en développant la place et le rôle du livre de jeunesse et en promouvant un environnement lettré au service des apprentissages.

---



AVEC LE SOUTIEN DE



**Annexe : Indications pour le remplissage du canevas « proposition de projet REG-LPA »**

*Décrire les activités concrètes prévues dans leur ordre de réalisation, les moyens requis, les périodes et lieux de réalisation, les résultats que vous souhaitez obtenir et les livrables.*

*Voici un exemple à réadapter en fonction des activités que vous proposez.*

E X E M P L E	Activité prévue		Description de l'activité		
	<i>Tournées mensuelles du bombona aux livres dans 15 villages de la sous-préfecture de xxx</i>		<i>Chaque mois, deux animateurs se déplaceront dans 15 villages de la sous-préfecture avec le bombona aux livres (4 villages par semaine). Chaque visite sera composée d'un temps d'animation proposé par les animateurs (lectures à voix-haute, contes, activités et jeux pour les enfants) et d'un temps libre de lecture de 30 minutes par groupe d'enfants.</i>		
	Moyens	Calendrier	Lieu(x)	Indicateurs de résultats	Livrables
	<i>- Achat d'un véhicule bombona - Aménagement et décoration du bambona - Achat de 200 livres de jeunesse - Carburant - Indemnités pour deux animateurs</i>	<i>Avril à octobre 2023</i>	<i>Sous- préfecture de xxx</i>	<i>- Nombre de villages impliqués dans le projet - Nombre de visites - Nombre d'enfants bénéficiant des activités autour des livres</i>	<i>- Comptes-rendus des visites (séances d'animation) - Photos et vidéos - Rapport</i>